DOSSIER DE PRESSE

- 30 septembre 2026 -

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU

L'ÉCHAPPÉE BOCAGÈRE, UNE NOUVELLE BOUCLE POUR DÉCOUVRIR LES VALLÉES DU HAUT-ANJOU Á CHEVAL OU Á VTT

TOURISME / ENVIRONNEMENT

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou inaugure sa deuxième boucle équestre, entre Thorigné-d'Anjou et Sceaux-d'Anjou.

Après une première boucle inaugurée au Lion d'Angers en 2025, les amateurs de randonnée peuvent désormais découvrir un nouvel itinéraire entre Thorigné-d'Anjou et Sceaux-d'Anjou. Baptisée « L'Échappée Bocagère », cette boucle de 24 km a été inaugurée le mercredi 30 septembre 2026 à Thorigné d'Anjou par la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA), en partenariat avec les différentes parties prenantes : communes (Thorigné-d'Anjou, Sceaux-d'Anjou), l'Office de Tourisme de l'Anjou bleu (OTAB), Anjou Tourisme, le Comité Régional de Tourisme Equestre (CRTE) ainsi que le Comité Départemental de Cyclotourisme.

Entre chemins creux et bocage préservé, L'Échappée Bocagère invite à découvrir une autre facette du territoire. Pensée à l'origine pour la pratique équestre, la boucle est également accessible à VTT, en sens opposé.

Cette nouvelle boucle vient compléter l'offre de randonnée des Vallées du Haut-Anjou, portant le réseau d'itinéraires équestres-VTT à plus de 50 km aujourd'hui sur le territoire. Une initiative qui s'inscrit pleinement dans le développement d'une itinérance de pleine nature, accessible aussi bien aux habitants qu'aux touristes.

En bref,

- 24 km de parcours entre Thorigné-d'Anjou et Sceaux-d'Anjou ;
- un itinéraire praticable à cheval et à VTT, en sens opposé ;
- une connexion avec la première boucle équestre du territoire, « Entre rives et villages de charme », inaugurée en juin 2025,;
- un parcours inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Un nouveau parcours qui renforce l'identité équestre et sportive du territoire

Ce nouvel itinéraire, à parcourir à cheval et à VTT, en sens opposé, vient renforcer l'identité équestre et sportive du territoire, déjà bien affirmée.

Le balisage fédéral orange est destiné à la pratique équestre, tandis que le balisage jaune est réservé aux vététistes. La boucle du Lion d'Angers « Entre rives et Villages de charme » est, elle aussi, accessible en VTT depuis peu.

Des aménagements ont été réalisés tout au long du parcours : totems de départ aux couleurs d'Anjou Tourisme, barres d'attache, signalétique directionnelle, signalisation des traversées d'engins agricoles…

L'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), permet de référencer officiellement l'itinéraire dans le réseau départemental de randonnée.

Un travail en concertation avec les partenaires locaux

Le projet a été réalisé en concertation avec les communes concernées par l'itinéraire, Thorigné-d'Anjou et Sceaux d'Anjou, afin d'affiner le tracé et de prévoir les aménagements nécessaires. Le parcours a également été travaillé en lien avec Anjou Tourisme, le CRTE, le Comité Départemental de Cyclotourisme ainsi que l'OTAB. Cette démarche partenariale a permis d'optimiser l'intérêt touristique de la boucle, de permettre son inscription au PDIPR et de l'inscrire dans une dynamique de promotion départementale et régionale. Elle fait notamment l'objet d'une rando-fiche et est référencée sur les sites internet de la CCVHA, d'Anjou Tourisme et de l'Office de Tourisme de l'Anjou bleu.

Coût du projet : 8 500€ HT dont 40% subventionné par le Département de Maine-et-Loire, le reste étant financé par la CCVHA ; hors travaux réalisés par la commune de Sceaux d'Anjou.

Calendrier du projet :

- Fin d'année 2025 : présentation du projet en COPIL et validation par la Commission tourisme ;
- 1er trimestre 2026 : repérage équestre/VTT, demandes d'inscription PDIPR et de subvention auprès du Département ;
- Printemps 2026 : validation des implantations de mobiliers, de la signalétique et de la charte graphique des totems de départ ;
- Eté 2026 : prestations de balisage, signalétiques, mobiliers, mise en service de la boucle équestre/VTT et promotion via les rando-fiches.

Une offre d'itinérance plus qualitative

La CCVHA place le développement de la demande de loisirs nature et de l'itinérance parmi les axes prioritaires dans sa stratégie de développement touristique.

Cette nouvelle boucle équestre favorise le maillage du territoire via l'itinérance douce, valorise son potentiel touristique et renforce son attractivité. La CCVHA propose par ailleurs une offre complète de 23 sentiers de randonnée, variée et qualitative, à destination des touristes, visiteurs et habitants. Parmi ces 23 sentiers réaménagés, 9 d'entre eux sont inscrits et référencés au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et 3 sentiers sont labellisés « Qualité Anjou », comptant parmi les plus beaux sentiers de randonnée du Département.

- CONTACT PRESSE -
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU
Coordinatrice du service communication, Alicia Pouplin, 0757409821
Communication@valleesduhautanjou.fr